



La Belgique, 7^{ème} et nouveau pays d'implantation de Laforêt »

Janvier 2010

Après le Portugal, le Luxembourg, le Maroc, la Roumanie et la République de Moldavie, Laforêt s'implante en Belgique. Le réseau de franchise d'agences immobilières créé par Patrick-Michel Khider et Bernard de Crémiers vient en effet de signer un contrat de master franchise* avec la Société Master Franchise Immo Belgium.

Exploitant déjà plusieurs agences en périphérie de Bruxelles, le master franchisé mettra à profit le savoir-faire Laforêt ainsi que sa connaissance du marché belge pour développer le réseau outre-Québécois. Il se fixe un objectif d'une centaine d'agences d'ici à 2018.

Plusieurs réseaux de franchise immobilière internationaux y sont déjà présents, totalisant environ 250 agences.

Pays comptant un peu plus de 10 millions d'habitants, la Belgique affiche un taux de propriété de 78 % environ, 55 % des transactions s'effectuant de particulier à particulier. Ces pourcentages offrent aux professionnels de l'immobilier de réelles opportunités de développement.

Le nombre de transactions immobilières effectuées annuellement s'élève à environ 140 000, ce chiffre demeurant constant depuis cinq ans. Il devrait légèrement baisser en 2009 ; 60.000 transactions seulement ont été en effet enregistrées à la fin du 1^{er} semestre.

Les prix ont baissé durant le 1^{er} semestre 2009. Les villas (maisons de grand standing) affichent un prix moyen de 298 059 euros, soit -5,6% par rapport à 2008. Les maisons d'habitations ordinaires enregistrent une baisse moins marquée (-1,3 %) avec un prix moyen qui s'établit à 168 852 euros. Le prix des appartements reste pour sa part stable, affichant même une légère hausse (+0,9%). Leur prix moyen est de 174 564 euros.

Malgré ce léger ralentissement conjoncturel, la Belgique apparaît d'autant plus attractive pour Laforêt, déjà présent au Luxembourg, que les Français sont très nombreux à s'y installer. Simultanément, 90.000 ressortissants belges possèdent une résidence secondaire en France.

La signature de ce nouveau contrat de master-franchise permet à Laforêt de respecter son tableau de marche en Europe où l'enseigne se fixe un objectif de 4.500 agences.

** La master franchise est un accord entre le franchiseur et un master franchisé qui s'engage à développer un réseau de franchisés sur le territoire qui lui a été concédé. Cette formule est souvent adoptée par les entreprises souhaitant s'implanter sur des marchés étrangers où les habitudes économiques et culturelles sont différentes, afin de garantir l'adaptation du concept aux spécificités du marché.*

A propos de Laforêt Immobilier. Créé en 1991 par Patrick-Michel Khider et Bernard de Crémiers, Laforêt compte à ce jour 800 agences ouvertes. Pour 2008, les agences Laforêt ont réalisé, en France, 25 000 transactions pour un montant de ventes de 4,5 Md€ générant 150 M€ HT d'honoraires soit 179 M€ TTC.

www.laforet.com

Contact Presse

Galivel & Ass. – Carol Galivel / Pascale Pradère – +33 1 41 05 02 02

21/23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - www.galivel.com